

CIRCULAIRE N° 40/54 DU MWAMI DU RUANDA

Qualité du café.

A tous les chefs et sous-chefs du Ruanda.

Je vous salue tous.

Par ma circulaire n° 19/50 du 14 juillet 1950, j'ai déjà attiré votre attention sur le grave problème du café. Actuellement que les prix offerts sont des plus rémunérateurs, il est absolument nécessaire que le café vendu soit de première qualité.

Pour obtenir une dessication parfaite et un parche d'un bel aspect jaune clair, les règles suivantes doivent être rigoureusement observées par les producteurs indigènes:

- 1^o la récolte doit être effectuée au minimum une fois par semaine;
- 2^o seules les baies mûres doivent être cueillies. La récolte des graines de teinte verte ou rouge clair doit être proscrite jusqu'à leur maturité complète.
- 3^o un lavage très énergique doit suivre immédiatement l'enlèvement des pulpes. Ces opérations (cueillette, dépulpage, lavage) doivent être réalisées dans un délai de vingt quatre heures).
- 4^o le séchage sera effectué en quatre ou cinq jours au maximum. Le café ne doit jamais être séché à même le sol, il sera étendu en une couche de l'épaisseur d'un grain sur des nattes, claires etc.
- 5^o la vente aura lieu dans le plus bref délai.
Tout café conservé dans une hutte indigène, ou bien moisit, ou se couvre de suie, de poussière, et perd incontestablement en qualité, en valeur.

En conséquence je prescris que la préparation et la vente de café soient activement surveillées par les chefs et les sous-chefs, qui devront également veiller à ce que toutes les baies mûres soient récoltées et ne dessèchent pas sur les caféiers.

Je ne doute pas que vous comprendrez l'importance énorme de la prochaine récolte de café pour notre Pays. Je compte sur votre collaboration entière, et je vous avise que vous vous exposez aux sanctions disciplinaires les plus graves si des indigènes dont il sera aisé de connaître l'origine mettent en vente du café mal préparé et humide.

Nyanza-Ruanda, le 26 avril 1954.-

Le Mwami du Ruanda,
(sé) MUTARA RUDAHIGWA.

Ruhengeri



570